



LEADER
GROUPE D'ACTION LOCALE

PETR ARIEGE



La participation citoyenne

GUIDE DES PORTEURS DE PROJET

TABLE DES MATIERES

- 01 De quoi parle-t-on ?
- 02 Pourquoi faire ?
- 03 Comment faire ?
- 04 Quels outils ?
- 05 Evaluation
- 06 Présentation de projet



DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPEEN LEADER

L'approche ascendante est inscrite au cœur du programme européen de développement rural LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale).

Pour LEADER, les personnes locales sont les meilleurs experts pour pousser le développement de leur territoire. Selon cette approche ascendante, la communauté locale et les acteurs locaux peuvent contribuer à définir pour leur zone un parcours de développement, des projets qui soient cohérents avec leurs besoins, leurs attentes et leurs plans. Pour ce faire, une démarche collective dotée d'une prise de décision déléguée leur permet de prendre en charge l'avenir de leur propre zone.

L'implication des acteurs locaux doit être équitable et transparente, y compris pour la population au sens large.

L'implication des habitants dans les projets LEADER est devenue un des critères de sélection des projets européens LEADER sur le territoire du PETR de l'Ariège.

Vous trouverez dans ce guide des informations destinées à faciliter la conception, l'animation et l'évaluation de processus participatifs autour d'un projet ou d'une instance.



Démocratie participative

De quoi parle-t-on ?



Démocratie participative

Une forme d'engagement citoyen parmi d'autres

Notion floue, ambivalente, éminemment politique, elle peut renvoyer tout autant à de petits exercices de communication politique qu'à des tentatives de redistribution réelle de pouvoir au profit des citoyens. Son succès réside dans cette ambivalence.

Démocratie participative : l'ensemble des dispositifs, politiques, démarches qui visent à associer les citoyens au processus de décision politique. Cette participation peut être plus ou moins directe, plus ou moins inclusive, plus ou moins structurée.

Démocratie représentative : système politique dans lequel une assemblée restreinte est élue pour représenter le peuple (qui lui délègue son pouvoir)

Démocratie directe : forme de démocratie dans laquelle le peuple exerce directement son pouvoir, sans intermédiaire (outil le plus connu : référendum)

Démocratie délibérative : forme de démocratie dans laquelle la décision politique tire sa légitimité du processus de délibération publique (il ne s'agit pas seulement d'exprimer des opinions ou des demandes mais de se former, de débattre, d'échanger ce qui rend possible d'éventuels changements de positions et de préférences – exemple de la convention citoyenne)

En pratique, dans les territoires dont ce n'est pas la culture politique, la démocratie participative peut être assimilée à « la participation à la vie de la cité » : les bénévoles qui débroussaillent les chemins de randonnée, qui tiennent les bureaux de vote, qui font une opération de ramassage de déchets ou de désherbage des cimetières... ces opérations sont encore parfois appelées les « corvées » citoyennes (en référence aux « corvées » du moyen-âge).

Ces pratiques citoyennes sont participatives, mais elles ne relèvent pas de la démocratie participative **parce qu'il n'y a pas de lien avec la décision politique**. Par contre, elles sont bien le signe d'un engagement citoyen et doivent être reconnues comme telles.

L'engagement citoyen

Les différentes formes d'engagement citoyen

S'impliquer en tant que citoyen, au sens large, c'est agir pour contribuer à l'intérêt général.

Les différentes formes d'implication citoyennes :

être bénévole (association, collectif citoyen, engagement ponctuel, COSP-collaborateur occasionnel de service public)

militer (parti politique, syndicat, lobby...)

consommer, produire, épargner en tenant compte de l'intérêt collectif

s'informer et se former

élire ou se présenter à une élection

donner son avis via des dispositifs non institutionnels (wiki, open street map, pétitions...)

participer via un dispositif institutionnel (démocratie participative)

Comment un citoyen peut-il être acteur de son territoire ?

Les différents moyens pour un citoyen de contribuer à l'intérêt général



POINTS VIGILANCE

La qualité et l'accessibilité de l'information sont une condition de réussite à toute forme de participation

Zoom

S'inscrire dans le mouvement « Démocratie ouverte » permet une compréhension globale des enjeux sociétaux, donne un sens au projet politique de démocratisation de la société à l'ère du numérique



Repérer, soutenir & valoriser les différentes formes d'engagement

- 1** # soutien à la vie associative
éducation à la citoyenneté

soutien aux initiatives des collectifs non constitués

conférence, évènements sur la démocratie et la notion de débat
- 2** # ne pas exclure les élus, rappeler qu'être élu est une forme d'engagement citoyen
- 3** # valoriser la question du débat, de la prise de décision collective, de la délibération
- 4** # ne pas fuir la question du conflit. Une divergence d'opinion n'est pas une agression

**« Est démocratique,
une société qui se reconnaît divisée,
c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêts,
et qui se fixe comme modalité d'associer à parts égales
chaque citoyen
dans l'expression, l'analyse, la délibération et l'arbitrage
de ces contradictions. »**

Paul Ricoeur

L'idéologie et l'utopie, 1997



Participation citoyenne

Pourquoi faire ?



Le processus de décision

Le définir clairement, une condition de réussite

Il est important de questionner le processus de décision politique (qui et comment se prend la décision) afin d'identifier où se fait la participation citoyenne. Pour chaque projet et pour chaque instance, il faut définir clairement le processus de décision finale. C'est une condition de réussite.

Dans la pratique il existe 3 échelons:

Consultation: avis. Demander un avis ce n'est pas le suivre. Tout ce qui est réglementaire relève de la consultation.

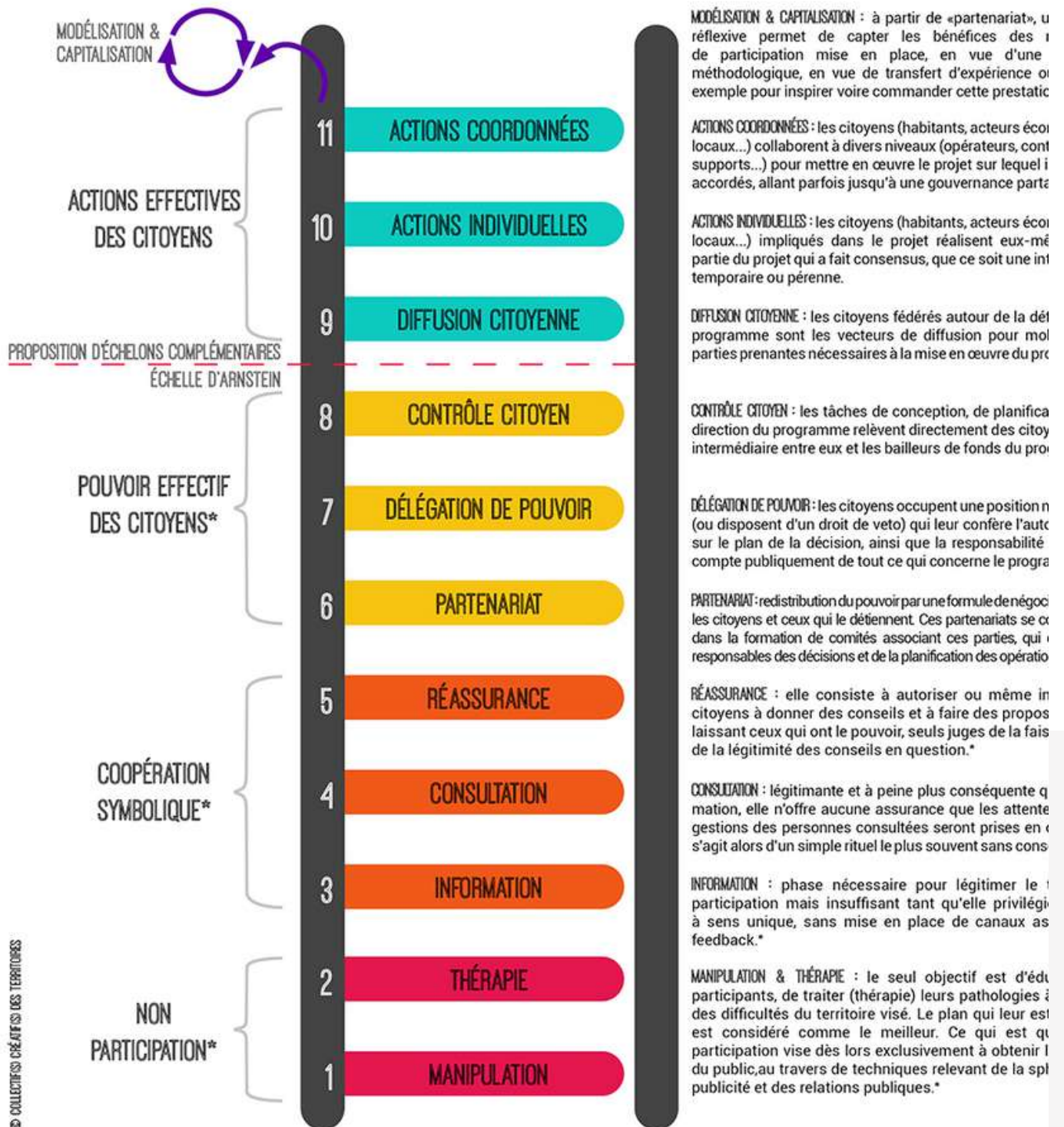
Concertation: travail collectif sur un projet cadré, décision aux élus. Ce qui distingue la consultation de la concertation c'est le collaboratif (sans délégation de décision).

Co-décision: travail collaboratif, décision partagée. Collaboratif avec délégation de décision.

L'information est l'échelon le plus bas, mais elle est essentielle car elle permet d'aller plus loin dans la participation citoyenne.

L'information doit être claire, accessible, transparente.





© COLLECTIFS CRÉATIFS DES TERRITOIRES

* Sherry R. Arnstein (1969) « a ladder of citizen participation » dans l'article de J. Donzelot et R. Epstein - *Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation*, publié dans *Esprit* (dossier « forces et faiblesses de la participation »), n°326, 2006-pp.5-34

Sherry R. Arnstein

La sociologue américaine Sherry R. Arnstein a défini en 1971 (dans son ouvrage *A ladder of citizen participation*) 8 niveaux qui vont de la non-participation au partage total du pouvoir.

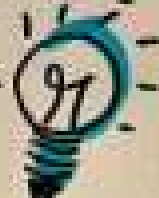
INFORMATION

* ON PARTAGE UNE information à jour,
Transparente et pertinente

* ON S'ENGAGE À OFFRIr UNE argumentation
ACCESSIBLE SUR LES
DÉCISIONS OU LES POLITIQUES.

⚠ SE CONTENTER D'ÉNONCER LES
FAITS SOUS FORME DE communication
Unidirectionnelle LAISSE LES
CITOYENS DANS L'INCAPACITÉ DE
NÉGOCIER OU DE FAIRE PART DE
LEURS RÉACTIONS.


NIVEAU
↑
→ L'information est le
niveau de base nécessaire
aux autres niveaux
participatifs



J.REYER et A. CORBINEAU

CONSULTATION

✗ LA CONSULTATION EST L'ACTION DE CONSULTER, DE DEMANDER AUX CITOYENS LEURS BESOINS, LEURS ATTENTES, LEURS AVIS, LEURS IDÉES OU DES RETOURS SUR DES SUJETS, DES DÉCISIONS OU DES PROJETS SPÉCIFIQUES.

✗  PEUT SE FAIRE EN UNE SEULE ÉTAPE

✗ AUCUN ENGAGEMENT DE
PRISE EN COMPTE DU CONSEIL
OU AVIS DE LA PART DE LA
COLLECTIVITÉ

Niveau
2)



. Questionnaire, boîtes à idées, enquêtes terrain, réunions de quartier, groupes de discussion...

J.REYER et A. CORBINEAU

CO- CONSTRUCTION

✗ ON DÉCIDE EN AMONT AVEC LES PARTICIPANTS DES THÈMES QUI VONT ÊTRE TRAITÉS.

✗ LES HABITANTS ET LES ÉLUS TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR TROUVER DES SOLUTIONS RÉALISTES, ÉLABORER DES PLANS D'ACTION ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS. - ILS SONT DANS L'ÉCHANGE, LE PARTAGE D'EXPERTISE, LES HABITANTS FONT DES PROPOSITIONS, ILS SONT ASSOCIÉS À CERTAINES DÉCISIONS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT.

✗  nécessite plusieurs étapes

Niveau
3

✗ ON INFORME LES PARTICIPANTS DES SUITES QUI SONT DONNÉES ET ON EXPLIQUE LES DÉCISIONS PRISES

J. REYER et A. CORBINEAU

CO-DÉCISION

✘ LA COLLECTIVITÉ DONNE À LA POPULATION LES MOYENS DE PRENDRE DES DÉCISIONS EN TOUTE AUTONOMIE.

LES HABITANTS SONT ASSOCIÉS À LA RÉALISATION DES ACTIONS, ILS PRENNENT DES RESPONSABILITÉS EN TANT QUE PARTENAIRES CO-DÉCISIONNAIRES.

⚠ Nécessite mise à niveau (i) importante pour avoir tous les éléments permettant la prise de décision

✘ ① → ② → ③ nécessite plusieurs étapes

Niveau (4) ✘ la responsabilité finale de la prise de décision incombe aux citoyens plutôt qu'aux autorités

J.REYER et A. CORBINEAU

POINTS VIGILANCE

La participation
citoyenne est un
processus qui
demande du temps.

Aller vers...

On ne passe jamais assez de
temps à poser le problème et aller
vers les habitants pour bien
comprendre les problèmes, les
besoins.

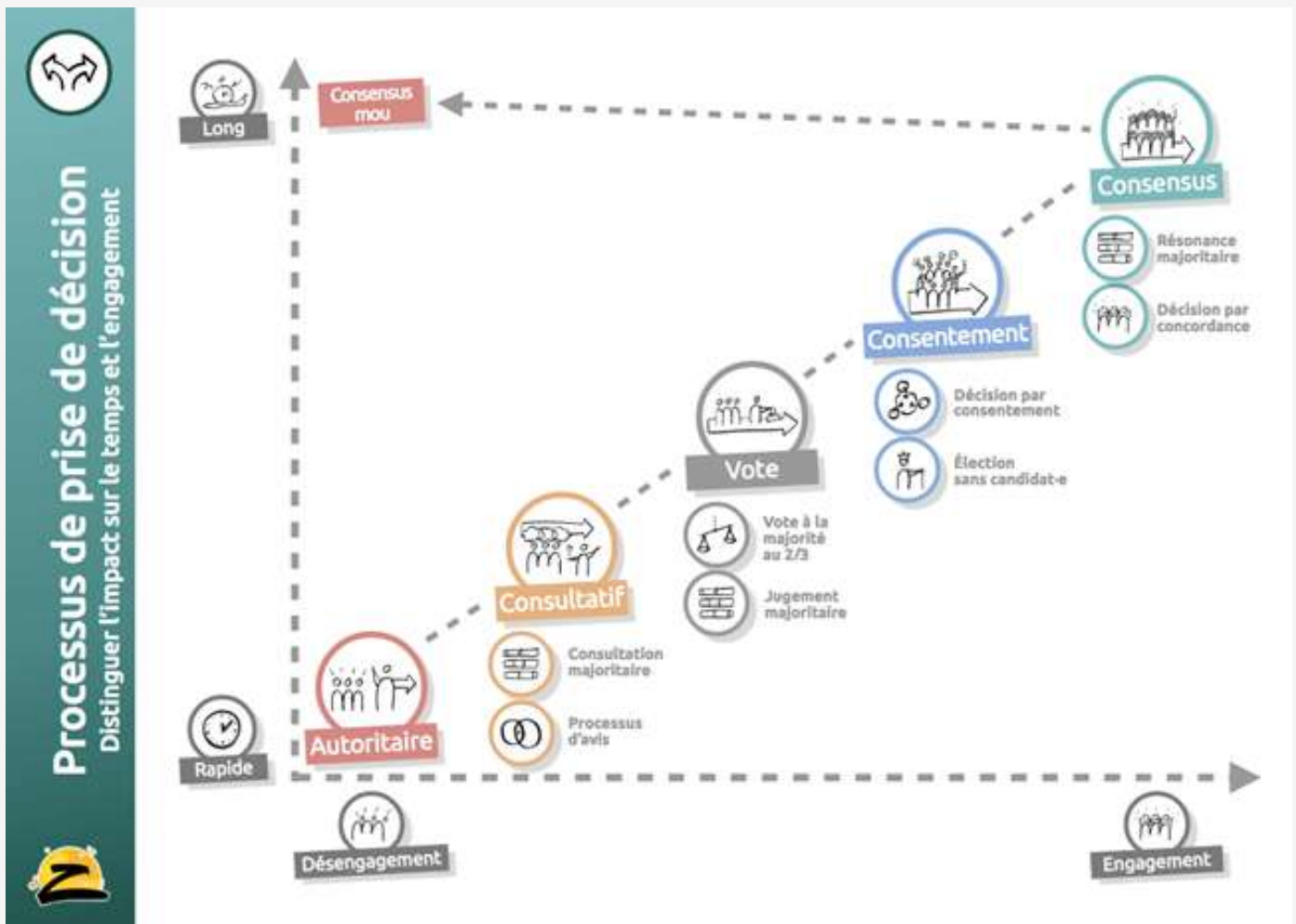
Prendre le temps de bien définir le cadre

- 1 # Lien avec la gouvernance interne:
qui décide, de quoi et où doit être
connu
- 2 # Si pas de marge claire préférer la
consultation
- 3 # L'échelle d'Arnstein est connue
mais peu utilisée sur le terrain
- 4 # Les mots doivent être partagés avec
les élus, les techniciens, les habitants.
Tout le monde doit parler avec le
même vocabulaire. Définissez le
terme (consultation, concertation...)

Les modes de décision

Du mode autoritaire à la gouvernance partagée

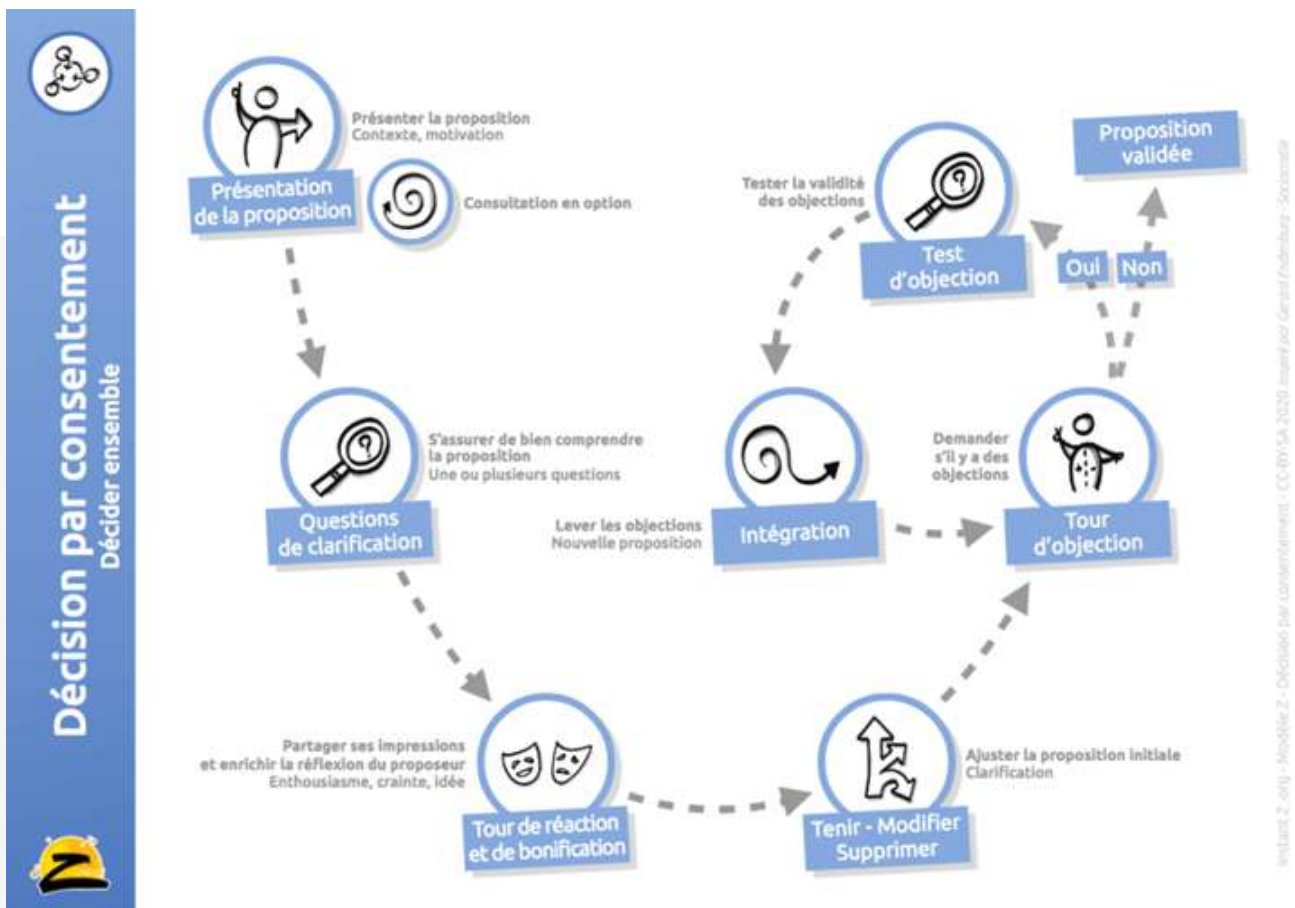
La démocratie participative a pour ambition de permettre aux citoyens d'avoir un impact sur le processus de décision. La façon dont se prennent les décisions doit donc être connue et transparente.



CONSENSUS VS CONSENTEMENT

Consensus: tout le monde « oui »

Consentement: plus personne ne dit « non »



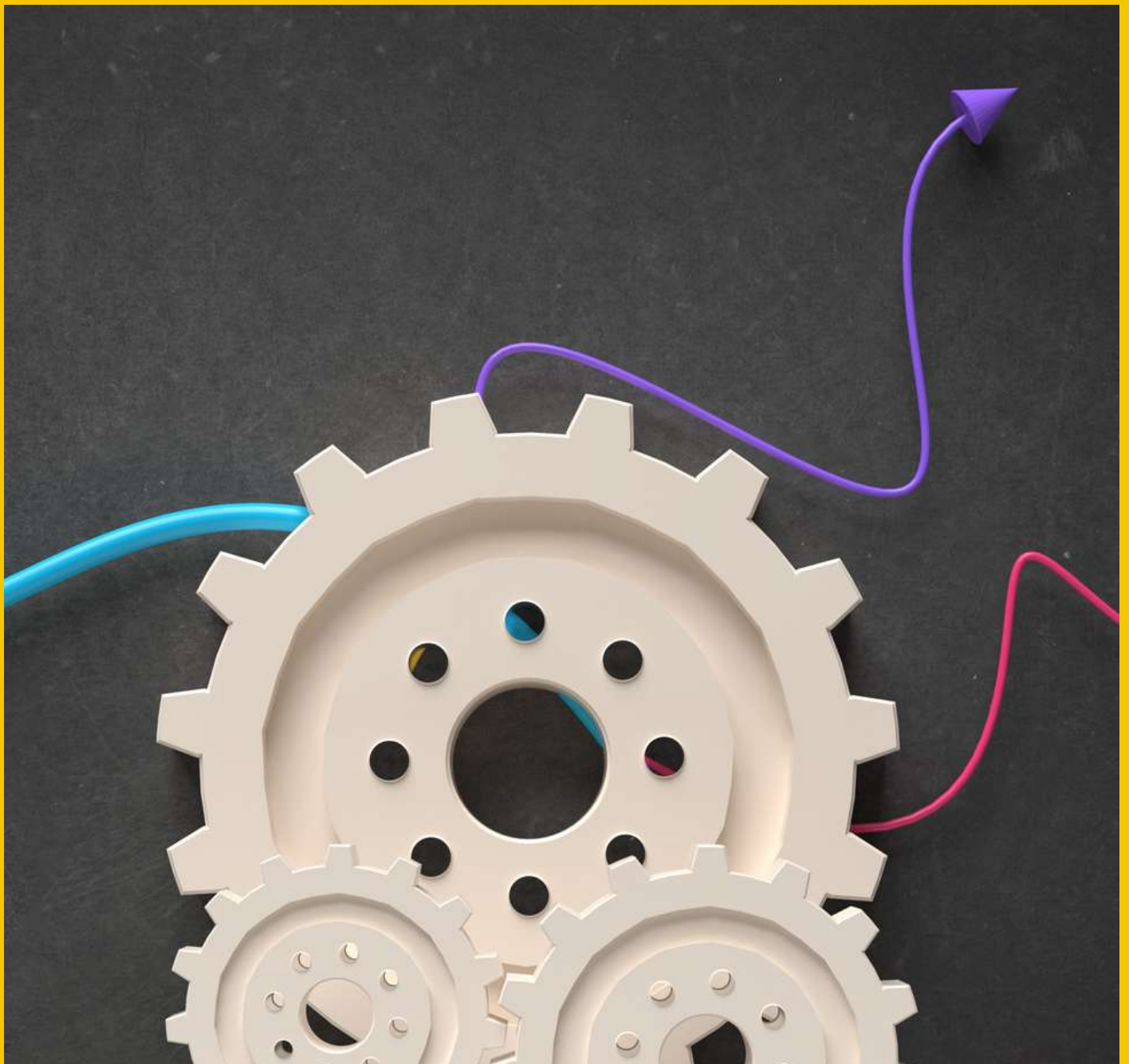
Fiche-outil



Un outil puissant

La prise de décision par consentement est l'une des quatre règles de la méthode Sociocratique de gouvernance formalisée par Gerard Endenburg.

Elle permet de prendre des décisions robustes et partagées tout en construisant un « NOUS ». La condition de réussite la plus importante : la bonne compréhension de ce qu'est une objection.



Participation citoyenne

Comment faire ?



Deux grandes méthodes

Le mode instance & le mode projet

Il existe 2 grandes familles d'enjeux:

- **Améliorer le projet.** Enjeux gestionnaires: améliorer le service public, faire correspondre le projet aux besoins et demandes des citoyens, efficience. Démarche centrée usagers, complémentaire.
- **Améliorer le citoyen.** Enjeux politiques : enjeu principal de l'éducation populaire, démocratisation de la société, émancipation du citoyen. Faire comprendre une politique publique: la faire accepter, limiter les recours ?

Cette question est le **début du cadrage** et donc une condition de réussite .

Mais il y'a également 2 grands types d'outils, qui sont à rapprocher de la distinction faite entre « projet » et « activité régulière ».

L'INSTANCE

a vocation à durer (durée calée sur le temps politique, par exemple mi-mandat)

ne s'intéresse pas à un seul objet (même si elle peut s'intéresser à une seule thématique, exemple des comités d'usagers)

peut être liée à un public cible (enfants, jeunes, étrangers, anciens, etc.) ou un territoire (conseil de développement, conseil de quartier, conseil citoyen, CESER)

LE PROJET

Le « mode projet » suit généralement un projet, donc en a ses caractéristiques (objectif unique et clair et une durée limitée). S'il s'agit de ne faire que de la consultation, pas besoin de constituer un groupe, les participants peuvent être sollicités tout au long du processus en recherchant une diversité d'opinions. Mais dès qu'il s'agit de travailler sur un projet (concertation, coproduction) la constitution d'un groupe fermé est la solution la plus courante.



Une distinction entre les 2 méthodes peut aussi se baser sur l'enjeu, les instances poursuivent souvent l'enjeu politique d'émancipation, d'éducation à la citoyenneté, de démocratisation.. Même si on peut s'en servir aussi pour des dispositifs de participation sur des projets.

POINT VIGILANCE

Les instances ne conviennent pas à tous les publics & demande un engagement fort des participants

Le biais de la représentation

Les instances sont excluantes par nature. Elles se rapprochent du fonctionnement classique de nos institutions, et elles en prennent souvent le nom (conseils, commissions), et elles ont donc les mêmes biais en matière de représentation de la population (grande homogénéité des participants). Ce sont plutôt des gens qui ont du temps (pas de jeunes, pas de familles...).

Quelques bonnes pratiques

- 1 # Associer les instances quand elles existent
- 2 # Savoir « fermer » les groupes projets
L'avantage de « fermer » le groupe est d'éviter de revenir en arrière, de reprendre l'ensemble du projet à chaque nouvel arrivant. Le groupe peut néanmoins s'ouvrir à différents moments du projet.
- 3 # Proposer systématiquement la déclinaison des dispositifs sur les deux modes: en ligne/hors ligne.
Pour le maximum d'inclusion en groupe projet: tous les travaux du groupe doivent être accessibles au reste des habitants (CR en ligne).
- 4 # Créer des groupes virtuels
- 5 # Les gens viennent quand ils veulent. La convivialité est essentielle, et la liberté d'aller et venir également. Il faut institutionnaliser la souplesse.

Les modes de recrutement

Ne pas lier représentativité & légitimité

Représenter le peuple c'est différent de ressembler au peuple.

On ne demande pas d'être représentatif mais seulement on donne le droit de représenter la voix des habitants.

D'où l'importance d'aller à leur rencontre et de comprendre leurs besoins.

Le principes de base du mode de recrutement:

La publicité: il faut le dire à tout le monde. Il faut que ce soit public et transparent. Ne pas faire que de l'écrit, mais aussi audio et visuel. Il convient de multiplier les canaux.

Quand il y a des instances de participation sur le territoire, les informer le plus tôt possible du dispositif et du rôle qu'ils vont avoir. Dans tous les cas, il est difficile de justifier de l'exclusion d'une instance de participation à un dispositif participatif.

Toujours privilégier l'oralité, le pair à pair, les têtes de réseaux, en s'appuyant sur la méthode FALC: Facile à Lire et à Comprendre



APPEL A VOLONTAIRES

Classique, son efficacité dépendra des médias par lequel il est fait, et de la façon dont le projet est présenté.

La taille du groupe est souvent anticipée, décidée par le commanditaire, souvent pour des raisons pratiques, de moyens d'animation disponibles par exemple. Le tirage au sort parmi les volontaires est la solution couramment retenue.

POINT VIGILANCE

Attention au mirage, le tirage au sort a des inconvénients dans sa mise en oeuvre, dans son retour sur investissement dans sa capacité à résister au temps

Tirage au sort

Pas compliquée techniquement (un simple tri aléatoire dans un tableur), mais la délimitation du périmètre de la population au sein de laquelle le tirage est effectué est toujours délicate. Le choix classique des listes électorales exclue ceux qui n'y sont pas inscrits, volontairement, involontairement (la mal-inscription), et réglementairement à cause de l'âge, de la nationalité ou de la perte de droits civiques. 10 % de répondants est considéré comme un bon chiffre. Donc pour avoir un groupe de 20 personnes, il faut en tirer au sort 200, donc 200 courriers + répondre aux demandes de précisions + les relances téléphoniques. Par expérience, un « tiré au sort » est généralement moins assidu, moins motivé, moins résistant qu'un volontaire ayant répondu à l'appel à volontaires.

Les critiques envers le système représentatif sont nombreuses et s'appuient notamment sur le manque de diversité

- 1 # Dans le doute, on n'exclut pas. Il faut toujours élargir au-delà du public cible. Appel à volontaires, ouvert, large
- 2 # Cartographie des acteurs au démarrage de chaque processus et appel à volontaires
- 3 # Ne pas parler de représentativité mais de diversité. Privilégier la diversité des points de vue et des expériences. Si on a que des avis homogènes, c'est bizarre...
- 4 # L'amélioration des projets: fait partie des objectifs plébiscités mais elle est souvent à la marge (hors diagnostic). Donc oui les projets peuvent être améliorés mais pas forcément grandement, et c'est pas grave !

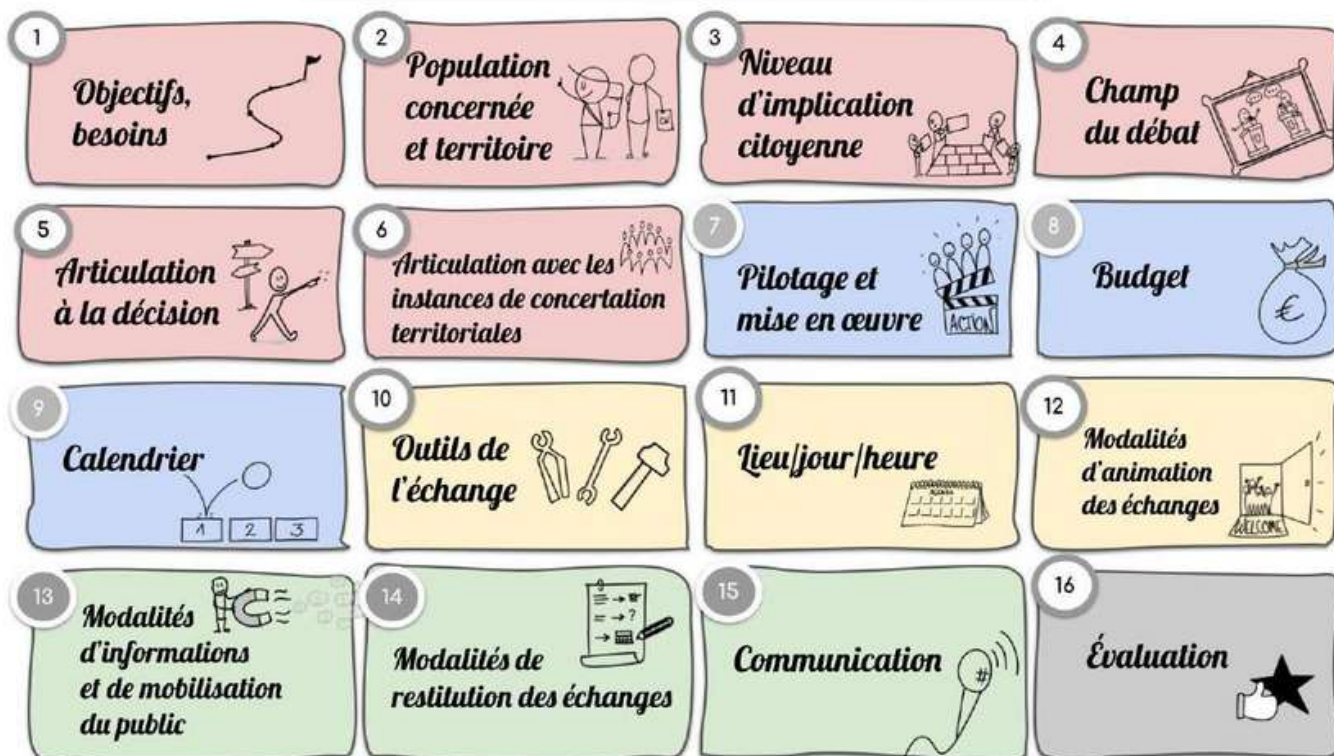


Participation citoyenne

Quels outils ?



Méthodologie pour un projet participatif



OC
Définir le cadre Piloter Animer Mobiliser, restituer, communiquer Anticiper l'évaluation



Fiche réalisée à partir des rapports méthodologiques de Pascal JARRY et Aline DJERBA. Facilitation graphique Atouts diversité et Uni-cit@. Enrichissement méthodologique et mise en page: Aurélie Corbineau. Mise à jour: 18 oct. 2022

J.REYER et A. CORBINEAU

Rapport de formation-action session 1 - Participation des jeunes aux politiques publiques en Ariège
Groupe C / 24 et 25 janvier 2023-



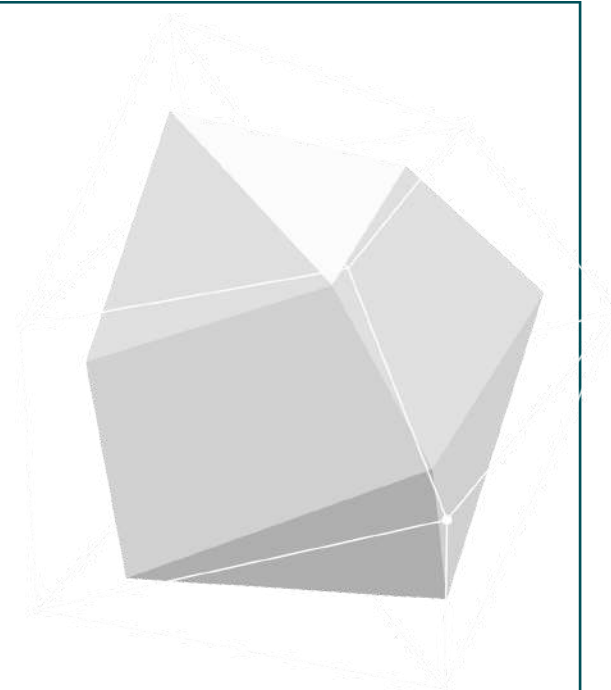
Débat avec abaque de Regnier



Gros débat ou l'anti-colloque



Vote par jugement majoritaire: nuance beaucoup plus précise de la décision



Encore plus d'outils

Découvrez les boîtes à outils dans l'espace ressources du PETR de l'Ariège



Ressources

Pour s'inspirer et faire réseau

Sur la question de la rémunération de la participation

<https://www.labacces.fr/?Indemniser>

Sur la notion de tiers-garant

PPur accompagner les processus participatifs des instances existantes sur le territoire (conseils citoyens, CESE...)

<https://conseils-de-developpement.fr/avis-et-contributions/bilan-de-la-mission-de-tiers-garant-du-conseil-de-developpement-derdre-gevres/>

Sur représentativité & diversité

<https://www.oecd.org/gov/open-government/OCDE-Participation-citoyenne-innovante-et-nouvelles-institutions-democratiques-2020.pdf>

Pour faire réseau au niveau national

<https://i-cpc.org>

Pour faire réseau entre petites communes

<https://www.frequencecommune.fr>

Rencontres européennes de la participation

<https://www.deciderensemble.com/page/948670-retour-sur-l-edition-2022>

Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP)

<https://oidp.net/fr/>

Open Government

<https://www.oecd.org/gov/open-government/about-the-oecd-innovative-citizen-participation-network.pdf>

Sur les plateformes

<https://www.deciderensemble.com/articles/89845-le-referentiel-de-la-civic-tech-faites-nous-connaître-votre-outil>

Cap Collectif: <https://www.cap-collectif.com>

Id-city: <https://www.id-city.fr>

Decidim: <https://decidim.org/fr/>

Carticip: <https://debatomap.reperageurbain.com>

Mais aussi...

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/SCT/participation_citoyenne/guide-planif-demarche-participation-pub_2020-01-15.pdf

<https://hum-hum-hum.fr/gouvernance-partagee-ressources>

<https://universite-du-nous.org/ressources>

<https://www.labodemocratieouverte.org/infographiefabrique/>

https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-10/CNV_Abstract_ParticipEurop_2022_v4.pdf

EXCELLENT



GOOD



AVERAGE



Evaluation

Des démarches participatives

Démomètre

Évaluer et améliorer ensemble la démocratie locale

L'évaluation est ex-ante:

1. Dès le début: poser la question à toutes les parties prenantes: « vous serez du dispositif participatif si... » (y compris aux élus, techniciens)
2. Pour en faire ressortir des questions évaluations (souvent en s'appuyant sur les registres de l'évaluation/rapport à l'objectif)
3. Définir des critères d'évaluation qui permettront de répondre aux questions
4. Définir des indicateurs comme outils de mesure des critères énoncés
5. Vérifier la faisabilité de l'indicateur (comment le mesurer ?)

Si l'on n'est pas capable de récupérer les données, le critère n'est pas un bon critère. Il faut que le critère soit faisable.

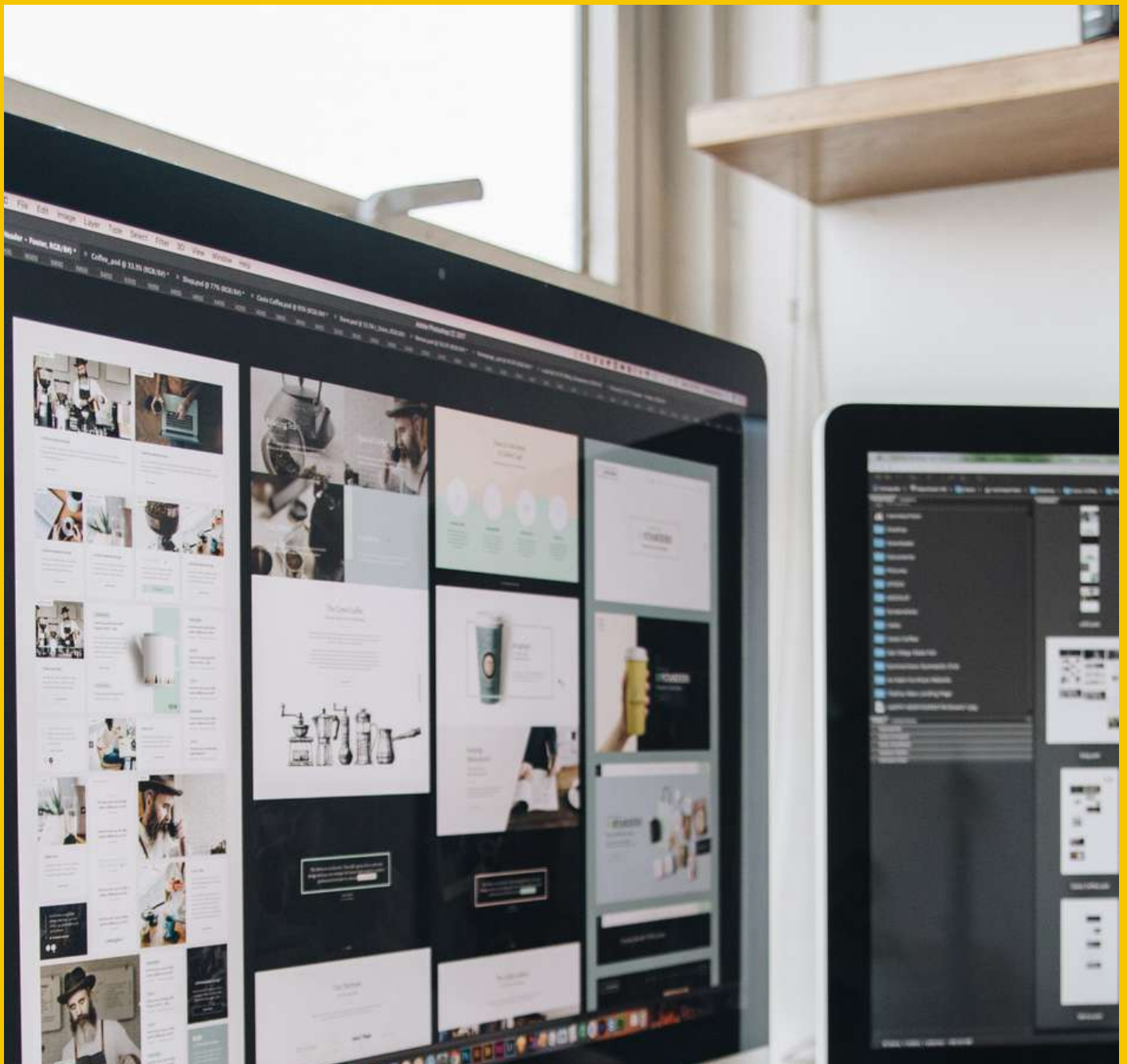
Il faut être le plus simple possible.



DEMOMETRE

Le DémoMètre vous permet d'évaluer la vitalité démocratique de votre ville ou territoire. Il s'agit du premier indice qui mesure la démocratie locale à 360° en considérant l'action des élus comme celle des habitants, la participation citoyenne aux décisions comme le tissu associatif. La vie démocratique ne se limite pas aux élections, nous en sommes tous acteurs !





Présentation de projet

Quels sont les attendus de la participation ?



Présentation de projet

Décrire le volet participatif de son projet

Public cible

De quel public cherche-t-on l'avis et/ou l'expertise ?

Critère géographique : l'ensemble des habitants et usagers du territoire, par quartier, par commune déléguée, riverains d'un projet...

Autres critères pour cibler un public :

- Classes d'âge, catégorie socioprofessionnelle, statut d'occupation du logement, usagers non résidents

Objectifs de la participation

Pourquoi faire participer ? Avec quels objectifs ? Concrètement, que veut savoir la Commune ? Favoriser l'appropriation/l'acceptabilité d'un projet, recueillir un avis, chercher l'expertise d'usage, analyser les besoins... ?

Le cadre de la concertation

Quelles sont les marges laissées aux citoyens dans la décision ?

Qu'est ce qui est déjà décidé, quels sont les invariants? ? Quelles contraintes techniques, juridiques, financières ... ?

Donc, quel échelon de la participation : consultation, concertation, co construction ?

Attention : l'échelon peut changer en fonction de la phase du projet.

Méthodes/outils de la participation

Calendrier

Intégrer les phases de participation dans l'échéancier global du projet, comme la communication.

Restitution

Travail de pédagogie et de transparence, la restitution permet de rendre compte du travail mené et d'expliquer les décisions prises, les évolutions du projet, en fonction des apports de la participation, mais aussi des faisabilités et des choix politiques.

Évaluation

Critères quantitatifs (nécessaires mais non suffisants) : nombre et typologie des participants, fréquence des rencontres, nombre d'heures passées, nombre de propositions faites.....

Critères qualitatifs : plus-value de la participation dans la compréhension et l'appropriation du projet, et dans la définition du projet.

INFOS

Ce guide a été réalisé suite à la base du contenu de deux formations réalisées avec le CNFPT et Territoires éducatifs09.

Les intervenantes de ces deux formations sont:

Sonia Leboeuf | CNFPT
Sol-co.fr

Aurélie Corbineau | Territoires éducatifs09
<https://www.atout-diversite.eu/>

Johanna Reyer | Territoires éducatifs09
<https://www.atout-diversite.eu/>

